

L'Église poursuit sa quête de nouveaux donateurs

● L'épiscopat a marqué hier le centenaire du denier de l'Église ● La mobilisation générale pour élargir la collecte voit ses premiers résultats ● Les évêques appellent toutefois les neuf catholiques sur dix qui ne versent rien à changer d'attitude

C'est une question d'argent. Y compris dans l'Église. En France, elle se débat avec des chiffres rouges qu'elle aimerait voir passer au vert. En 2003, une rencontre de trente argentiers diocésains, on les surnomme les «économistes» – postes aujourd'hui tenus en majorité par des professionnels laïcs – révélait que seuls deux diocèses sur les trente représentés, soit un tiers de l'épiscopat, étaient à l'équilibre... La moyenne des pertes, en résultat net d'exploitation, était de 811 000 € par diocèse et par an! Une autre étude interne, menée, cette fois, par Olivier Lebel, un polytechnicien, notamment chargé des finances de l'épiscopat français, indiquait un an plus tard que le déficit était le pain quotidien des diocèses de notre pays. Sur 74 diocèses qui avaient bien voulu communiquer leurs comptes à la Conférence des évêques – chacun de ce point de vue est indépendant, il n'existe pas de comptabilité nationale consolidée –, le déficit annuel moyen était de 170 000 €. Autre choc, la même année, 2004, avec une singulière première dans l'Église de France: la décision prise par l'évêque de Dijon, Mgr Roland Minnerath, par ailleurs diplômé en gestion, de licencier, pour raisons économiques, huit laïcs salariés...

La conférence de presse tenue hier à Paris par Olivier Lebel et Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Chambéry et président de la Commission épiscopale financière (*lire entretien p. 5*) pour «le centenaire du denier de l'Église», n'est donc pas l'évocation gratuite d'une histoire financière mais une étape de la politique volontariste, décidée par les évêques, de rompre le tabou de l'argent dans l'Église et d'en professionnaliser la gestion. Et de persuader les fidèles que le denier de l'Église, s'il est volontaire, n'est pas une matière secondaire, ou à option: ils en sont responsables.

Dans tous les diocèses, un branle-bas de combat a donc été sonné sur ce sujet même si certains avaient anticipé depuis longtemps par des campagnes d'appel aux dons, déjà très élaborées sur le plan du marketing. Hier, les évêques ont en fait communiqué les premiers résultats de ce nouvel effort: + 3,8 % entre 2003 et 2004 pour les ressources globales issues du denier, soit 195 millions d'euros,



Affiche du diocèse de Lyon. Ce diocèse axe toute sa campagne 2006 en direction des jeunes donateurs, adolescents mais aussi enfants du catéchisme afin de créer une nouvelle culture du don.

un million et demi de donateurs, 100 000 de plus qu'en 2003, un don moyen qui se tasse légèrement, passant de 133 à 130 €. Olivier Lebel a d'ailleurs poussé le paradoxe en affirmant que cette baisse était «une bonne nouvelle puisqu'elle est liée au fait qu'il y a davantage de donateurs». Même si, estime-t-il, seuls 10 % des catholiques donnent actuellement au denier de l'Église. Et que 70 % des catholiques donnent surtout à d'autres causes caritatives, comme le rappelle François Mayaux, directeur d'une société de conseil en ce domaine.

D'avantage de donateurs, un rêve d'économiste diocésain! Car, sur le terrain et non plus en moyenne nationale, les situations sont souvent critiques. Ainsi le diocèse de Belley-Ars où Henri de Boissieu, économiste depuis quinze ans, est formel: «Le nombre de donateurs du denier de l'Église a chuté de 37 % en douze ans. En 1993, ils étaient un peu plus

de 24 000, contre 15 000 l'an dernier.» Une consolation toutefois puisque le don moyen a bondi sur la même période «de 60 € à 126 €»,

Dans tous les diocèses, un branle-bas de combat a été sonné même si certains avaient anticipé depuis longtemps par des campagnes d'appel aux dons, déjà très élaborées sur le plan du marketing.

le total collecté pour le diocèse – 1,9 million d'euros – suffisant à couvrir les dépenses de personnel. Même situation dans le diocèse d'Auch: «Nous perdons 500 donateurs par an, précise

Olivier Lefort. L'objectif est chaque année d'en récupérer autant de nouveaux, et nous y étions arrivés jusqu'à présent. L'an dernier pourtant, la chute s'est montrée plus sévère: 1 200 donateurs en moins. Du coup, le montant total de la collecte du denier 2005 a baissé de 3 %.»

Certains diocèses tirent un peu mieux leur épingle du jeu mais tous sont confrontés à une redoutable équation: augmentation du nombre de laïcs salariés compensant la baisse du nombre de prêtres et augmentation de l'âge des donateurs donc baisse structurelle car ils ne se renouvellent pas.

Rien n'est toutefois perdu, comme le montrent les diocèses qui ont complètement modifié leur manière de collecter des fonds tout en surveillant scrupuleusement l'évolution de leurs dépenses de structure. Certes, les bonnes vieilles méthodes font toujours recette comme dans le Nord. Paul Roussel, 66 ans, chapeauté ainsi un groupe de 80 «messagers-collecteurs» dans la paroisse de Merville. Chacun des messagers effectue 15 à 100 visites domestiques, selon son temps. Il entre dans les familles et maisons, laisse une enveloppe et repasse la prendre dans les jours suivants. Une occasion de discuter et d'expliquer l'enjeu de la collecte. Un travail de fourmi, sur mesure, mais des résultats qui suivent puisque 25 % des gens donnent sur le territoire de la paroisse.

Réforme en profondeur, un peu plus au sud, à Amiens. L'économiste diocésain Jean-Yves Bourgeois ne se frotte pas les mains mais il a retrouvé son optimisme. «Pendant plusieurs années, le denier baissait de 2 % chaque année. Mais depuis deux ans, nous avons eu des résultats: + 7 % en 2004 et + 10 en 2005! Nous avons réussi à gagner autant de nouveaux donateurs que nous en avons perdus.» Comment? C'est toute l'alchimie d'une matière financière encore très suspecte dans les mentalités catholiques «On a d'abord fait le constat suivant: les gens ne savaient pas à quoi servait leur argent. Il fallait leur dire. Une lettre d'information qui justifie l'argent utilisé nous a permis de répondre à toutes les questions.»

(Suite page 4)
SERVICE RELIGION

REPÈRES

LE DENIER DE L'ÉGLISE A 100 ANS

■ **2 novembre 1789:** la Révolution nationalise les biens du clergé; en contrepartie, l'État s'engage à rémunérer les prêtres.

■ **Lors du Concordat de 1801,** Pie VII renonce à ce que l'Église réclame la restitution de ses biens contre l'engagement que l'État continue à assurer un «traitement convenable aux évêques et aux curés».

■ **En 1905, la loi de séparation des Églises et de l'État** supprime le traitement des prêtres (tout en conservant à l'État et aux communes la propriété des édifices du culte).

■ **Le 11 février 1906,** dans l'encyclique *Vehementer nos* qui condamne la loi de séparation, Pie X lance un appel aux catholiques de France: «C'est votre devoir impérieux (de) sauver la religion de vos ancêtres des dangers qu'elle court, il est de toute nécessité que vous déployiez dans une large mesure vaillance et générosité. Cette générosité vous l'aurez, nous en sommes sûrs et, en vous montrant ainsi charitables vis-à-vis de ses ministres, vous inclinerez Dieu à se montrer de plus en plus charitable vis-à-vis de vous.»

■ **Au cours de l'année 1906,** les diocèses français mettent en place le «denier du clergé», contribution annuelle demandée aux fidèles pour assurer la vie matérielle des prêtres. Il deviendra «denier du culte» puis, en 1989, «denier de l'Église».

■ **Aujourd'hui encore,** le denier de l'Église sert à financer les traitements et les retraites des prêtres (environ 20 000), les rémunérations des religieux et religieuses mis à disposition des diocèses, et les laïcs salariés (environ 5 000). Le «poids moyen» annuel d'un prêtre ou d'une religieuse est d'environ 15 000 € (toutes charges comprises), celui d'un laïc salarié de 25 000 € (toutes charges comprises).

■ **Dans la plupart des diocèses, les recettes du denier de l'Église ne sont pas suffisantes** pour couvrir le montant des rémunérations des prêtres, religieux, religieuses et laïcs salariés.

●●● le diocèse a axé la campagne sur l'appartenance, «en essayant de dire que la participation au denier était un signe de ralliement». Autre recette: «Nous avons délocalisé le denier par des réunions avec des collecteurs. Et 45 de nos 49 paroisses ont vu le don moyen augmenter.» Expliquer, justifier, partout les diocèses rencontrent le besoin de transparence des donateurs souvent saturés comme le reconnaît Laurent Charignon, l'économiste du diocèse de Lyon: «Nous sommes dans un monde très concurrentiel. Les donateurs sont très sollicités. C'est pourquoi nous avons choisi cette année le slogan: "On ne peut pas donner à tout le monde, mais pour un catholique certains dons sont essentiels."» Un diocèse de Lyon qui axé d'ailleurs toute sa campagne 2006 en direction des jeunes donateurs, adolescents mais aussi enfants du catéchisme afin de créer une nouvelle culture du don.

Autre clé du succès, explique encore l'économiste d'Amiens: «L'implication des prêtres et en premier lieu de l'évêque. Si la tête est sur le pont et qu'il rame, cela mobilise les autres.» Même si, corrige l'économiste d'Auch, Olivier Lefort, «une des paroisses où le denier du culte a le plus baissé est celle où le curé vient de partir à la retraite. Les gens se disent: le curé n'est plus là, je ne donne plus...» «Si le prêtre joue le jeu, assure encore l'économiste de Belley-Ars, ça marche bien.

Expliquer, justifier, partout les diocèses rencontrent le besoin de transparence des donateurs souvent saturés.

Mais beaucoup sont encore très réticents. C'est tellement vrai que dans le diocèse de Poitiers, où le projet pastoral repose sur la présence de communautés villageoises animées par des laïcs, il y a des réticences: «Avec cette nouvelle organisation, les catholiques voient moins les prêtres, constate Marc Taillebois, délégué épiscopal à l'information du diocèse. Certains peuvent être dissuadés de donner pour le denier parce qu'ils ont moins le sentiment d'être pris en charge.»

Les équilibres psychologiques sont donc subtils. Si l'enjeu, majeur, n'est pas seulement comptable – «le financement de nouveaux projets en pastorale» – rappelle-t-on dans le diocèse de Poitiers, l'alliance Église et argent reste instable dans l'opinion catholique. Révélateur, cette extrême sensibilité des fidèles à la vente du patrimoine immobilier de l'Église. Beaucoup de diocèses y recourent pour équilibrer les comptes, mais le diocèse de Lyon vient de faire l'expérience d'une baisse sensible du denier pour cette raison: «Certains ont parfois cru que l'on vendait les bijoux de famille, explique Laurent Charignon, que c'était une fuite en avant. En fait, nous adaptons nos moyens à nos besoins. Depuis quatre ans, nous avons analysé huit sites et nous avons décidé d'en garder trois pour les restructurer.» Un acte de gestion justifié par Mgr Laurent Ulrich: «S'il nous faut éviter de dilapider notre patrimoine, il est des maisons dont il est préférable de se séparer. En général, nous transformons ce patrimoine qui devient un outil important de la pastorale.»

**ENQUÊTE RÉALISÉE PAR
BERNARD JOUANO,
ÉLODIE MAURIO,
PIERRE SCHMIDT,
NICOLAS SENÈZE**

► Curés et trésoriers doivent jongler entre ce qui relève de la paroisse et du diocèse

A Châteaubourg, un budget très serré permet d'équilibrer les comptes

CHÂTEAUBOURG (Ille-et-Vilaine)
De notre correspondant régional

Quel est le budget de la paroisse? À cette question toute simple, le P. Joseph Harel, 62 ans, doyen de Châteaubourg et curé de deux paroisses – douze communes au total –, est bien en peine de répondre. Non pas qu'il se désintéresse de la question, bien au contraire: il a sorti un certain nombre de fiches réalisées sur son ordinateur, y compris la balance générale qui détaille les comptes en recettes et dépenses. Mais si ce passionné d'informatique, récemment nommé à Châteaubourg, est le premier concerné par la gestion, ce n'est pas lui qui gère au quotidien. Comme partout en France, il est assisté, pour chacune des deux paroisses dont il a la charge, d'un conseil économique de sept à huit personnes qu'il réunit une fois par trimestre et qui «porte le souci» de tous les biens appartenant à la paroisse: conservation et entretien du patrimoine, établissement du budget, contrôle des comptes, investissements.

Pour que les choses soient claires, il faut en effet distinguer ce qui relève de la paroisse et du diocèse. Pour le budget «paroisse», on trouve, côté dépenses, l'entretien des quatre églises, leur chauffage qui, même occasionnel, coûte cher (environ 4000 € par paroisse), le petit équipement en matériel, les fournitures administratives (papier, timbres, abonnements, assurances, téléphone...), et celles pour le culte (cierges, hosties...). Côté re-

celtes, ce sont les dons, quêtes, et le casuel, c'est-à-dire les sommes versées pour les baptêmes, mariages et enterrements. Pour aider les paroissiens qui ne savent pas quelle somme donner, le diocèse fournit même un barème indicatif: 60 € pour un baptême, 170 € pour un mariage ou un enterrement. Les intentions de messes sont à 17 €. En fonction de ses moyens, chacun peut bien entendu donner plus... ou moins. «Pour les enterrements, le tarif est facilement respecté, témoigne Marie-Odile Jouault, la trésorière de Sainte-Claire, l'une des deux paroisses. Souvent la somme est prise sur la succession. Pour les mariages et les baptêmes, c'est un peu plus difficile.»

La paroisse ne conserve qu'une quête mensuelle et reverse 90 % des autres quêtes et du casuel.

En 2005, les quêtes et le casuel ont rapporté 28000 €. Confortable? Peut-être mais la paroisse ne conserve qu'une quête mensuelle (6000 € pour 2005) et reverse au diocèse 90 % des autres quêtes et du casuel. Le denier de l'Église est quant à lui intégralement reversé au diocèse.

Celui-ci cependant couvre sa part des dépenses. Et tout d'abord le traitement du prêtre et le fonctionnement du presbytère. «Je touche 3998,56 € par trimestre, explique le P. Harel. Mais il faut y retrancher 2952,56 € de cette somme en cotisations sociales, mutuelle, repas, logement et charges diverses, dont les déplacements.» Une fois tout déduit, il lui reste 1046 € pour trois mois soit un peu moins de 350 € par mois. «J'ai peu de besoins, recon-

naît le P. Harel. Cela me suffit mais un jeune prêtre qui a par exemple besoin de s'acheter une voiture est obligé de prendre un crédit.» Le diocèse paie également les deux «aides au prêtre», ces personnes qui se relaient pour faire les courses, les repas, la vaisselle, le linge et le ménage de l'immense bâtisse qui sert de presbytère. «Nous sommes tous les jours cinq ou six à table avec les prêtres du voisinage», explique le P. Harel. Le presbytère abrite également les salles de réunion de la paroisse, le secrétariat, l'accueil, qui relèvent du budget paroissial!

Dans chaque paroisse, c'est à la trésorière qu'il revient de jongler avec tous ces comptes, faire les fiches de paie pour le diocèse, encaisser et reverser pour le diocèse, noter scrupuleusement les moindres dépenses de la paroisse, payer les fournisseurs. Marie-Odile Jouault a le sourire, beaucoup de bonne volonté et une solide for-

mation de trente-quatre années de secrétaire de mairie. Lorsqu'elle a repris la comptabilité de la paroisse il y a cinq ans, «tout était sur de grands livres comme autrefois», dit-elle en riant. Elle a tout remis sur ordinateur, mais cette mère de famille et grand-mère y consacre beaucoup de temps. Presque tous les après-midi, elle se rend au presbytère pour faire une à deux heures de comptes. «Globalement les comptes sont équilibrés, assure-t-elle, mais c'est serré.» Heureusement, la paroisse dispose de quelques réserves financières qui servent à boucler les mauvaises années ou à payer des dépenses imprévues. Une chaudière qui lâche par exemple. Mais le gros dossier qui reste à traiter est la revente de l'actuel presbytère pour emménager dans des locaux plus petits, plus fonctionnels et moins coûteux en entretien.

JEAN-LUC POUSSIER

En Alsace-Moselle, pas de denier de l'Église

■ Situation concordataire oblige, il n'y a pas de denier de l'Église en Alsace-Moselle, où les ministres du culte, prêtres et coopérateurs pastoraux, sont pris en charge par l'État, mais pas les personnels administratifs, séminaristes, prêtres étudiants d'autres continents, notamment d'Afrique, qui accomplissent un service en terre concordataire. Pour financer les frais qui leur sont liés, une grande quête diocésaine annuelle est donc effectuée dans les paroisses. Pour le diocèse de Strasbourg, elle a eu lieu le week-end dernier. En 2005, cette quête diocésaine avait rapporté 1,373 million d'euros, soit un don moyen de 77 €. Un chiffre plutôt faible au regard des dons moyens effectués dans le cadre du denier de l'Église des autres diocèses français. Les Alsaciens tiennent compte de la prise en charge de leurs ministres du culte par l'État. D'ailleurs, la part des quêtes – dont la quête diocésaine – et autres dons représentait, en 2005, 49 % des recettes totales diocésaines. Ce qui est moins important que dans les autres diocèses français.

VU D'ESPAGNE

L'État souhaiterait réviser le système fiscal qui l'oblige à compléter les revenus de l'Église

Les Espagnols peuvent verser une partie de leur impôt à l'Église

MADRID

De notre correspondant

Le gouvernement espagnol et la Conférence épiscopale doivent se réunir prochainement. Au programme: le délicat dossier de l'«assignation». Un système, mis en place avec la déclaration d'impôts de 1988, qui est la conséquence du concordat signé en 1979 entre le Saint-Siège et l'État espagnol après la chute de la dictature franquiste. L'État espagnol s'engageait alors à verser chaque année une quantité minimale d'argent à l'Église espagnole – une somme augmentée de 2 % sur les six dernières années. Avec un double système: d'abord, chaque contribuable peut décider de donner 0,5239 % de ses impôts à l'Église ou à une association caritative. Ensuite, si la somme versée par les contribuables est inférieure à ce qui a été convenu préalablement entre l'État espagnol et l'Église, celle-ci reçoit tout de même la différence de l'État. Ce qui a toujours été le cas depuis 1988, malgré la modification introduite en 1999 par le gouverne-

ment de José Maria Aznar, permettant au contribuable de cocher à la fois la case correspondant à l'Église catholique et la case correspondant aux associations caritatives. Dans ce cas, le 0,5239 % ne se divise pas en deux mais est doublé, Église et ONG recevant la même somme.

À partir de là, beaucoup s'interrogent en Espagne sur la capacité d'autofinancement de l'Église catholique, alors que ce système reposait sur l'idée que 90 % des Espagnols se déclaraient catholiques. Le nombre de contribuables qui donnent à l'Église est en constante diminution: 34,32 % en 2002 contre 39,7 % en 1990. «Jusqu'à aujourd'hui, le pourcentage fixé est clairement insuffisant, l'État doit compléter la différence, que l'on appelle le complément budgétaire; celui-ci est passé de 41 millions d'euros en 1988 à moins de 20 millions d'euros actuellement: l'État apporte donc de moins en moins d'argent chaque année», assure Fernando Gimenez Barriocanal, vice-secrétaire pour les affaires économiques de la Conférence épiscopale espagnole (CEE).

L'Église catholique est en effet parvenue à travers ce système à s'autofinancer à hauteur de 83 % en 2003, contre 50 % en 1988. Mais pour parvenir à un autofinancement total, l'État espagnol veut désormais revoir le système d'assignation par les impôts pour éliminer définitivement le complément budgétaire provenant directement des finances publiques. «Il faudra probablement revoir le pourcentage à la hausse», précise Fernando Gimenez Barriocanal, citant en exemple l'Italie où les catholiques peuvent choisir de donner à l'Église

1 % de leurs revenus (et non de leur impôt).

Globalement, ce système de récolte de fonds par les impôts contribue à hauteur de 30 % au budget de l'Église espagnole. Pour la Conférence épiscopale, il est particulièrement utile dans les diocèses ruraux. «Le poids des dons

des fidèles diminue dans ces villages peu peuplés avec de nombreuses églises anciennes: là, l'argent récolté à travers l'impôt prend de l'importance», explique Fernando Gimenez Barriocanal.

De manière générale, les dons des fidèles restent une source très importante pour l'Église en Espagne: selon le vice-secrétaire pour les affaires économiques de la CEE, ils représenteraient 50 % des revenus, le reste provenant des rendements du patrimoine.

Même si le gouvernement et l'Église espagnols finissent par s'entendre lors des prochaines négociations, toutes les difficultés ne disparaissent pas pour autant: l'Union européenne vient de demander à l'Espagne de mettre fin à l'exemption de la TVA dont bénéficie l'Église. Une question délicate dans la mesure où cette exemption de taxe fait partie d'un accord international entre l'Espagne et le Saint-Siège. Mais, selon Bruxelles, rien n'empêcherait l'Espagne de reverser à l'Église la TVA qu'elle aurait perçue.

VALÉRIE DEMON

PAROLES DE
DONATEURS«Une quote-part
de mon salaire»

Sophie Jaquier

43 ans, Paris

«Je donne au denier de l'Église depuis que je travaille, en gros donc depuis vingt ans. Cela me semble aussi nécessaire et évident que de payer des impôts. Il me semble normal, en tant que catholique pratiquante, de soutenir mon Église. Je suis souvent surprise que les gens de ma génération ne soient pas sensibilisés à ce geste, même si ce sont des gens généreux. C'est pourquoi j'aime bien parler du denier de l'Église autour de moi et rappeler que c'est important. Je donne une petite quote-part de mon salaire, environ 200 € par an, soit 1 % de mon salaire. C'est un peu ma façon de travailler pour l'Église, à ma petite échelle.»

«Aujourd'hui,
je ne donne plus»

Hélène Leford

32 ans,
Châtillon (Hauts-de-Seine)

«Au début de ma vie professionnelle, j'ai donné au denier de l'Église de manière assez importante et régulière, par prélèvement automatique. J'étais contente de participer ainsi à la vie de l'Église. Aujourd'hui, je ne donne plus parce que, en tant que laïque, je trouve qu'on ne me demande pas suffisamment de participer aux décisions concernant l'utilisation de cet argent et aux grandes orientations de l'Église. Catholique pratiquante, j'ai aussi été choquée par certaines plaisanteries de jeunes prêtres sur le manque de générosité des laïcs. J'aimerais que la générosité des laïcs ne soit pas considérée comme automatique – et toujours insuffisante! – et, pourquoi pas, que les prêtres puissent faire un retour au travail salarié pour expérimenter la difficulté de gagner sa vie. En ne donnant plus au denier, je veux pousser mon Église à réfléchir à une répartition des rôles différente entre prêtres et laïcs. La somme que je réservais au denier de l'Église, je la donne aujourd'hui à des associations d'entraide.»

«Saturés
de demandes»

Mireille Inquimbert

72 ans, Bouex (Charentes)

«Avec mon mari, nous donnons au denier de l'Église depuis cinquante ans. Nous réservons environ 5 % de nos revenus aux dons, un tiers de cette somme va au denier. C'est un don stable, même si depuis que nous sommes à la retraite, nos revenus ont plutôt tendance à baisser. Nous donnons également à beaucoup d'associations catholiques ou non confessionnelles, principalement l'Action catholique ouvrière, le CCFD et le Secours catholique. Nous sommes souvent saturés de demandes et mailings. Il y a même maintenant des associations qui téléphonent pour solliciter des dons. Je trouve cela très intrusif. Pour le denier de l'Église, nous ne sommes pas trop sollicités.»

RECUEILLI PAR
BERNARD JOUANNO

RECUEILLI PAR ÉLODIE MAURO

ENTRETIEN

Le président de la Commission financière de l'épiscopat demande aux catholiques de mieux soutenir le fonctionnement courant de l'Église

«L'Église ne reçoit aucune aide directe
ni de l'Etat ni du Vatican...»

Mgr Laurent Ulrich

Archevêque de Chambéry
(Savoie)Président de la Commission
épiscopale financière
et du Conseil pour
les affaires économiques,
sociales et juridiques

Instauré en 1906, le denier du clergé, devenu denier de l'Église, a 100 ans. Pourquoi l'Église de France souhaite-t-elle donner une certaine importance à cet anniversaire?

Mgr Laurent Ulrich: Nous aimerions profiter de cet événement pour rappeler que depuis un siècle l'Église ne reçoit aucune aide directe ni de l'Etat ni du Vatican, et que, malgré tout, il lui faut vivre. Le denier du clergé, devenu denier du culte, puis denier de l'Église, est une conséquence directe de la loi de 1905 dont l'article 2 stipule que «la République ne reconnaît, ni ne salarie, ni ne subventionne aucun culte». Or, beaucoup de Français, dont un grand nombre de pratiquants, ont oublié ou ignorent cette loi et ses conséquences. Seuls 10 % des catholiques français se sentent «redevables» de cet «impôt volontaire».

– Les Français sont-ils sourds ou allergiques à cet appel de l'Église?

– On peut, à ce propos, distinguer trois types de population: les catholiques qui, bien informés, donnent en toute conscience; ceux qui, aussi très bien informés, refusent de donner, et c'est leur droit

le plus strict; et enfin, ceux qui, pratiquants ou sympathisants, ignorent comment et de quoi vit l'Église. Ce n'est pas leur problème! Il est même des pratiquants réguliers qui, donnant généreusement aux quêtes dominicales, estiment que cela suffit. Reconnaissons-le, nous avons un gros déficit de communication.

– Pourtant, depuis quelques années, la plupart des diocèses ont lancé de grandes campagnes d'affichage et de publicité pour mobiliser les donateurs?

– De fait, et elles sont très utiles. Ces campagnes ne jouent pas sur le registre de l'émotion, mais sur celui, beaucoup plus difficile, de la générosité raisonnée et récurrente. Il ne s'agit pas en effet de solliciter des dons pour mener à terme un projet bien précis ou pour venir en aide aux victimes d'une catastrophe. Mais, ce qui est beaucoup moins médiatique et spectaculaire, pour assurer la permanence d'une institution, pour permettre à un service de vivre dans la durée. Car, ne l'oublions pas, le denier de l'Église sert essentiellement à financer les rémunérations des prêtres, religieuses et laïcs engagés par le diocèse.

Lorsque des catholiques demandent un service, par exemple une célébration de mariage, ils donnent volontiers une «enveloppe». Mais cela ne permet pas de vivre toute l'année. À ce propos, j'aime bien utiliser un proverbe du terroir: «Quand tu as un chien pour la chasse, tu ne le nourris pas que pour la chasse.» Le denier de l'Église n'est pas un don d'impulsion et



Mgr Laurent Ulrich.

d'émotion, il fait appel à une conscience informée et responsable, à une générosité raisonnée.

– D'où sans doute ses difficultés...

– Il est vrai que le public est de plus en plus sollicité. Pour des causes humanitaires, ou bien à l'occasion de catastrophes, comme le tsunami. Des organismes d'Église lui demandent aussi des contributions régulières ou ponctuelles (CCFD, Secours catholique, KTO, «Jour du Seigneur», Denier de Saint-Pierre, etc.) pour mener à bien leurs projets. Notre requête n'est pas du même ordre. Dans nos campagnes, nous essayons d'être le plus clairs possible. Celles de 2003 et 2004 ont, semble-t-il, été bien reçues. D'où les résultats en progression que nous constatons dans les diocèses.

– La plupart des acteurs et des

observateurs affirment que la situation économique et financière de l'Église est très préoccupante. Qu'en est-il réellement?

– Il est vrai que la plupart des diocèses ont du mal à équilibrer leurs budgets. Le denier de l'Église devrait permettre d'assurer nos dépenses ordinaires (salaires des prêtres et des laïcs). Or, il ne suffit pas. D'où la tentation fréquente et naturelle de puiser dans les réserves et les legs. Au détriment de nos capacités de développement et d'investissement.

Certains diocèses sont aussi tentés de «réaliser» leurs biens immobiliers pour pouvoir répondre aux urgences. La Conférence des évêques ne cesse d'en appeler à la rigueur et au discernement pour éviter de dilapider ainsi le patrimoine. D'ailleurs, la plupart des diocèses ont mis sur pied des organismes de conseil et de contrôle qui fonctionnent bien, et qui permettent de prendre les meilleures décisions possibles en mesurant les enjeux pastoraux et financiers.

– Malgré tout ce qui est fait, les préjugés ont la vie dure. Plus de 50 % des Français estiment toujours que l'Église est riche...

– Plus, me semble-t-il, par ignorance que par malveillance. C'est sans doute aussi le signe que, depuis cent ans, l'Église n'a pas su informer avec suffisamment de clarté et de crédibilité sur ses finances, ses ressources et ses charges. Les campagnes en cours peuvent contribuer à lever le voile.